



Protégé B lorsque rempli

Demande de fermeture d'un silo

Par la présente, nous demandons la fermeture d'un :

- ☐ silo primaire
- ☐ silo de transformation
- ☐ silo terminal

aux termes des dispositions de la Loi sur les grains du Canada.

A. Renseignements sur l'entreprise et la personne-ressource

Nom de l'entreprise telle que constituée ou enregistrée : _____

Adresse du siège : _____

Adresse postale (si différente) : _____

Téléphone : _____ Site Web : _____

Personne-ressource : _____ Téléphone direct : _____

Courriel : _____

B. Renseignements sur l'installation

Il est essentiel d'indiquer le nom exact de la station. Il ne s'agit pas nécessairement du nom de la municipalité la plus proche, mais plutôt du nom de la voie de service où est situé le silo, ou du nom utilisé par la compagnie ferroviaire pour indiquer l'endroit où les wagons seront mis en place.

Nom de la station et province : _____ No de licence : _____

Téléphone au silo : _____ Ligne ferroviaire : _____

Capacité de stockage du grain

Assurez-vous que la capacité de stockage garantie soit comprise dans la capacité totale.

	Capacité (tonnes)	Année de construction	Nettoyeur	Séchoir
Silo principal			Oui ☐ Non ☐	Oui ☐ Non ☐
Annexe				
Annexe				
Annexe				
Annexe				
Annexe				
Capacité de stockage garantie				
Capacité totale	0			

C. Renseignements sur la fermeture

Raison de la fermeture

i. Démolition ☐

ii. Vente ☐ À quelle entreprise? _____

iii. Autre ☐ Détails : _____

Date officielle de fermeture : _____

Les producteurs ont-ils été payés pour tout le grain livré au cours des 90 derniers jours? _____

Quelle quantité de grain est encore en stock dans le silo? _____

Les documents demandés ont-ils été soumis au personnel de la Commission canadienne des grains? _____

F. Déclaration solennelle	
En apposant ma signature ci-dessous, j’atteste avoir personnellement connaissance des renseignements fournis dans le présent document et que ces renseignements sont véridiques et exacts. Je comprends que le fait de faire sciemment une déclaration fausse ou trompeuse constitue une infraction grave.	
Ces renseignements peuvent être divulgués à toute personne qui en fait la demande en vertu de la <i>Loi sur l’accès à l’information</i> .	
_____	_____
Nom en caractères d’imprimerie	Titre
_____	_____
Signature	Date (JJ/MM/AAAA)

Prière de soumettre la demande par voie électronique, à :

licence@grainscanada.gc.ca

Si vous ne pouvez soumettre la demande par voie électronique, vous pouvez la poster à :

Commission canadienne des grains
Programme d’agrément
303, rue Main, bureau 100
Winnipeg MB R3C 3G8